PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires et de la mer

Bilan de la Sécurité Routière 2020

SEINE-MARITIME

POLICE NATIONALE

ACADÉMIE DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime

Gendarmerie nationale

PROJET SCOLAIRE : l'enfant passager

Préambule

L'accidentalité routière a chuté de façon exceptionnelle en 2020 en raison de la crise sanitaire et des mesures de restriction de circulation mises en place par le gouvernement.

Ainsi, le département de la Seine-Maritime a été soumis aux mêmes mesures de confinement que tous les autres entre le 16 mars et le 10 mai 2020, puis entre le 30 octobre et le 27 novembre 2020. En dehors de ces périodes, des restrictions d'activités, de circulation, et des couvre-feux locaux ont également été mis en place.

Dans le département, comme au niveau national, la baisse concerne tous les indicateurs, mais avec des évolutions plus mesurées.

En Seine-Maritime, 594 accidents corporels ont été comptabilisés en 2020 contre 707 en 2019, soit une baisse de près de 16 % (19 % en France).

Le nombre de blessés a fortement baissé en 2020 avec 749 blessés contre 903 en 2019, soit une baisse de 17 % (21 % en France).

La baisse du nombre de tués dans le département est de 6 % avec 33 tués en 2020 contre 35 en 2019* alors qu'elle est de 22 % sur tout le territoire.

Une forte augmentation des grands excès de vitesse a été constatée dans le département de la Seine-Maritime, entraînant une augmentation de la gravité des accidents alors qu'elle est en légère baisse au niveau national.

**Il est à noter que l'année 2019 était historiquement la moins meurtrière dans le département avec 35 tués contre 46 en 2018, 51 en 2017 et 52 en 2016, ce qui représentait une baisse de 37 % de la mortalité routière sur les 5 dernières années.*

Accidents et victimes par an :

	Accidents	Tués	Blessés
2016	755	52	987
2017	696	51	883
2018	703	46	884
2019	707	35	906
2020	594	33	749
Ensemble	**3455**	**217**	**4409**

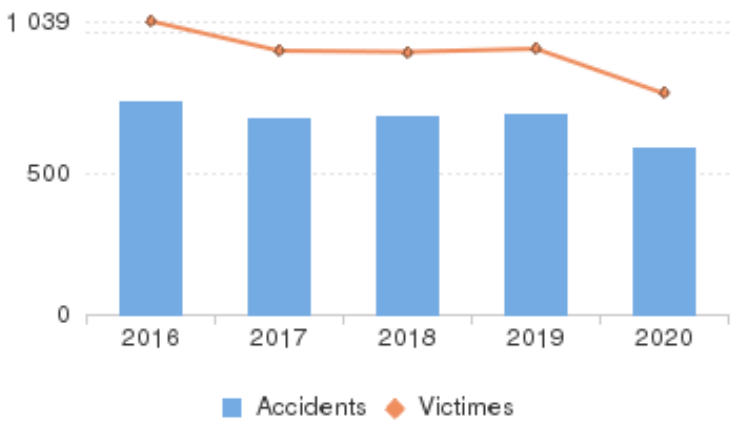

Table des matières

1. Évolution de la mortalité en Seine-Maritime entre 1973 et 2020.....page 4
2. Bilan de la sécurité routière en Seine-Maritime.....page 5
2.1. Les chiffres-clés de 2020.....page 5
2.2. Évolution du nombre d'accidents et de victimes entre 2019 et 2020.....page 5
2.3. Évolution du nombre d'accidents corporels et de victimes de 2015 à 2020.....page 6
2.4. Évolution de la gravité des accidents.....page 6
2.5. Saisonnalité : variation selon les mois.....page 7
2.6. Moment et lieux où se produisent les accidents.....page 7
2.6.1. Répartition jour / nuit.....page 7
2.6.2. Répartition semaine / week-end et jours fériés.....page 8
2.6.3. Répartition selon le régime de circulation.....page 9
3. Répartition des victimes.....page 10
3.1. Répartition par catégories d'usagers.....page 10
3.2. Répartition des victimes selon le genre.....page 11
3.3. Catégorie des personnes tuées et blessées.....page 11
3.4. Répartition par tranches d'âges.....page 12
3.5. Répartition par types d'usagers et par tranches d'âges.....page 13
4. Les facteurs aggravants.....page 14
4.1. L'alcool.....page 14
4.1.1. Représentativité du taux d'alcool dans les accidents corporels.....page 14
4.1.2. Dépistage et représentativité de l'alcool dans les accidents mortels.....page 14
4.2. Les stupéfiants.....page 15
4.2.1. Représentativité des stupéfiants dans les accidents.....page 15
5. Focus sur les accidents.....page 16
5.1. Localisation des accidents mortels.....page 16
5.2. Typologie des accidents mortels.....page 17
5.3. Localisation des accidents corporels et mortels en 2020.....page 18

1. Évolution de la mortalité en Seine-Maritime entre 1973 et 2020

(nombre de personnes tuées par année civile)

Entre 1973 et 2020, le nombre de tués a été divisé par dix, passant de 329 tués en 1973 à 33 en 2020. Ce graphique met en évidence une forte baisse du nombre de tués au début des années 2000, puis une baisse plus lente en 2010 avant une nouvelle baisse importante de la mortalité en 2019. La baisse de 2020 est notamment liée à la crise sanitaire.

L'objectif des 2000 tués en 2020 sur le territoire national n'a pas été atteint. En Seine-Maritime, l'objectif était de 27 tués en 2020, contre 33 constatés (soit 22 % de plus).

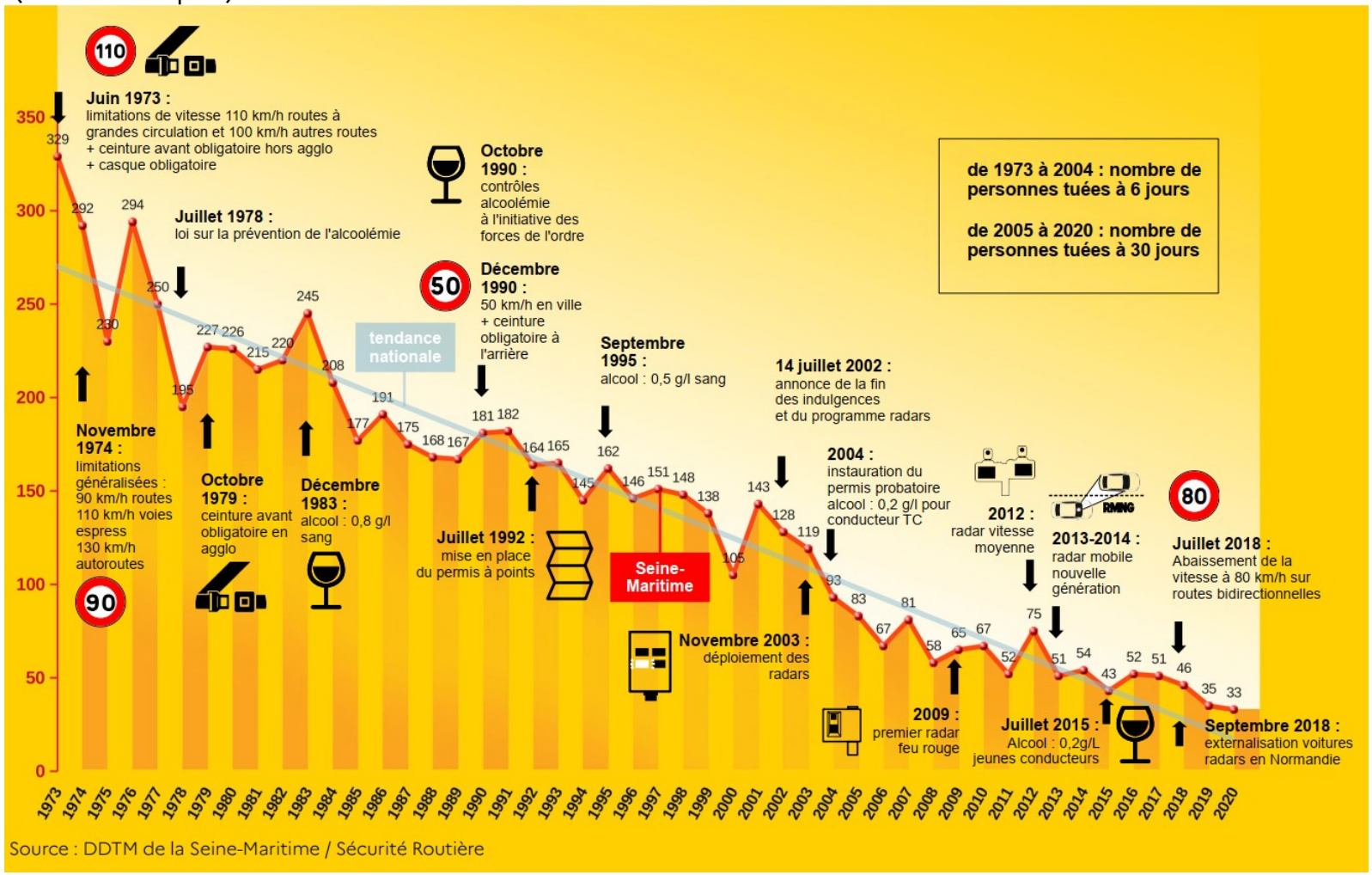

2. Bilan de la sécurité routière en Seine-Maritime

2.1. Les chiffres-clés de 2020

594 accidents, soit une baisse de 16 %

33 tués, soit une baisse de 6 %

Gravité : 5,56 tués / 100 accidents

2.2. Évolution du nombre d'accidents et de victimes entre 2019 et 2020

	2019	2020	Evolution
Accidents corporels	707	594	-16,0%
Tués à 30 jours	35	33	-5,7%
Blessés	906	749	-17,3%

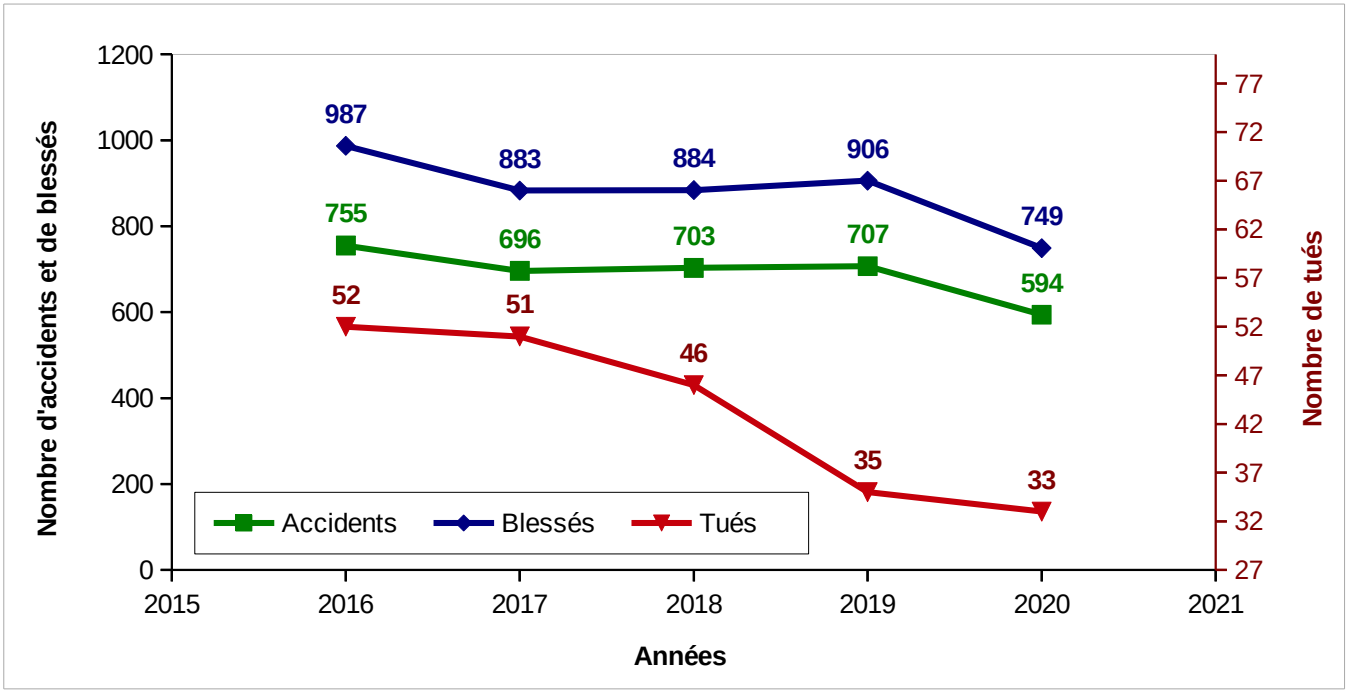

2.3. Évolution du nombre d'accidents corporels et de victimes de 2015 à 2020

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2020/2019
Tués à 30 jours	43	52	51	46	35	33	-5,7%
Accidents corporels	798	755	696	703	707	594	-16,0%
Blessés	1062	987	883	884	906	749	-17,3%

Entre 2019 et 2020, le nombre d'accidents corporels est en baisse. Le nombre de tués baisse également de 6 %. Tous les indicateurs sont à la baisse sur les cinq dernières années

2.4. Évolution de la gravité des accidents

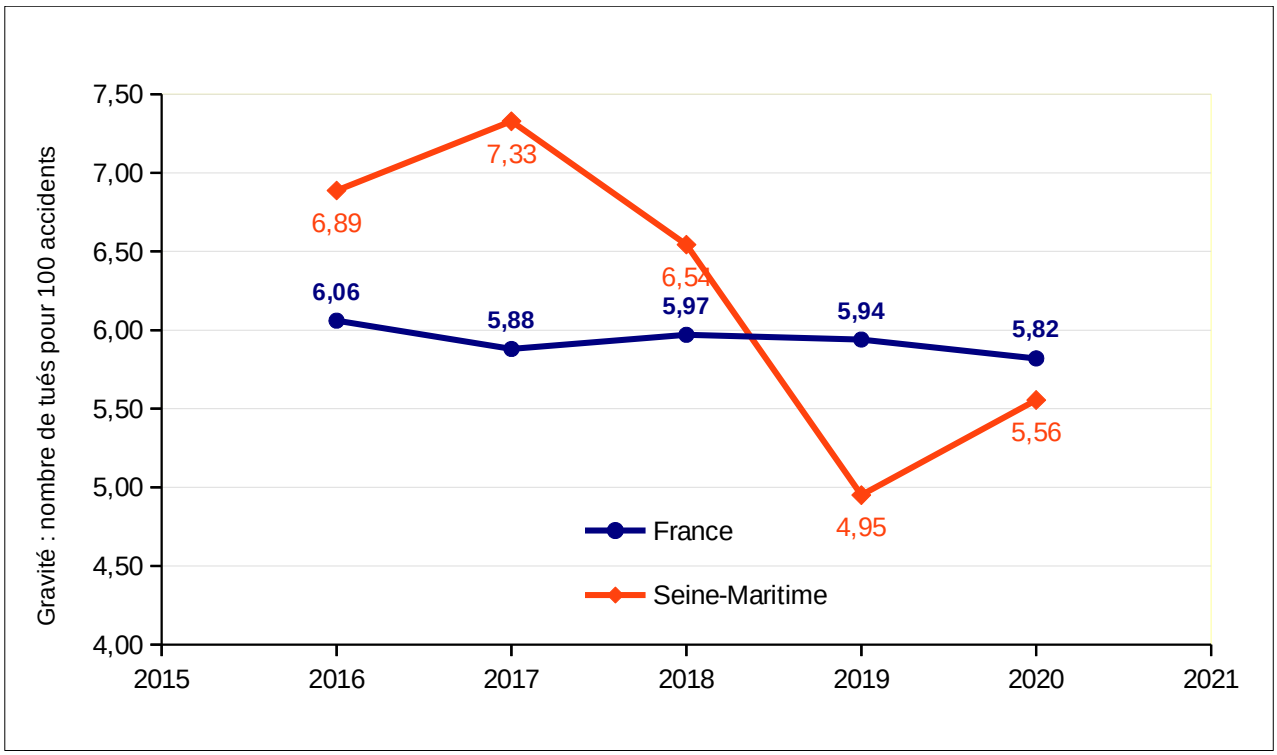

La baisse du trafic routier en 2020 s'est accompagnée d'une augmentation de la gravité des accidents. En effet, on constate des comportements déviants, tels qu'une très forte augmentation des grands excès de vitesse en Seine-Maritime.

2.5. Saisonnalité : variation selon les mois

Variation du nombre d'accidents corporels et de tués selon le mois de l'année

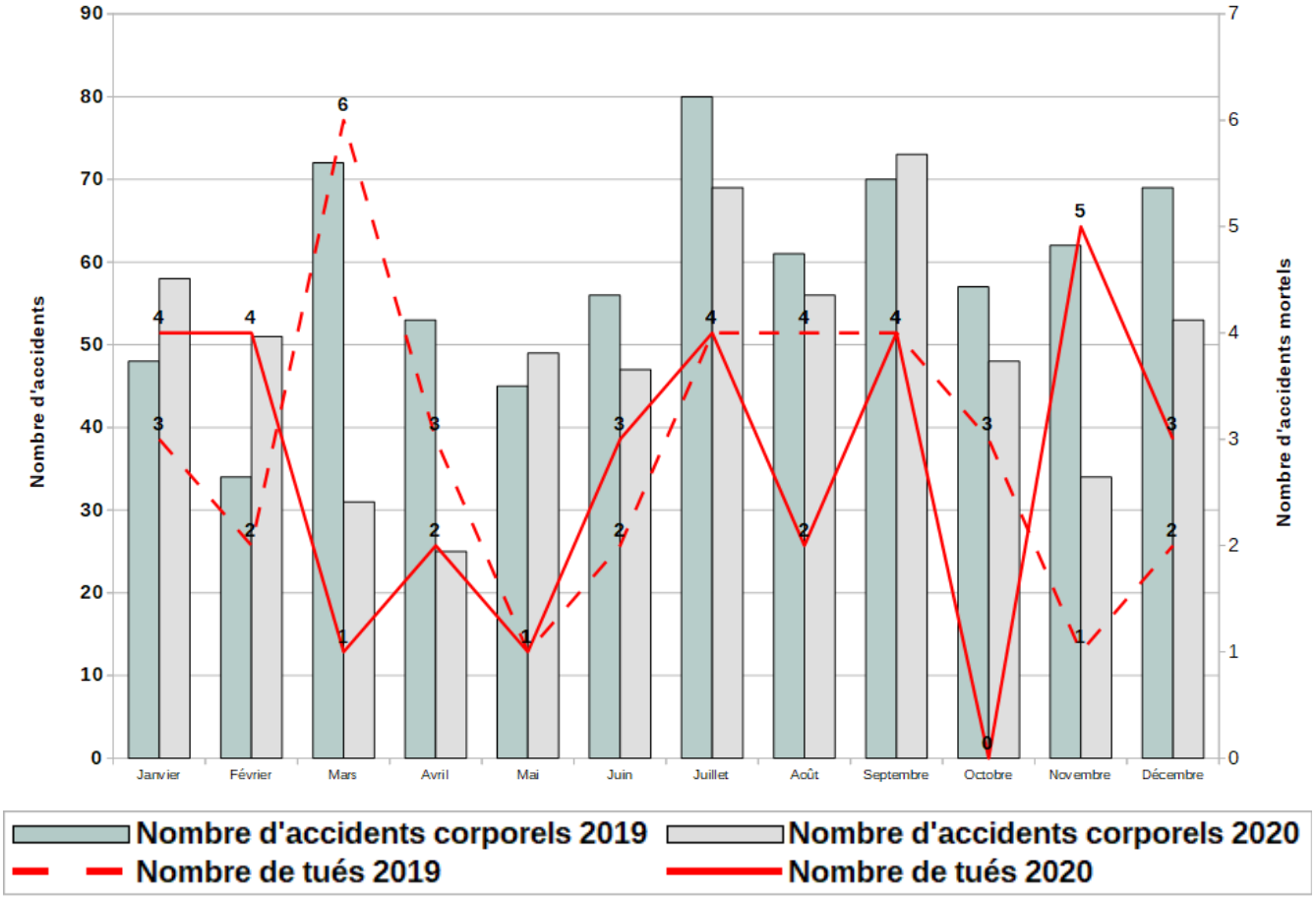

Ce graphique met en évidence l'impact des restrictions sanitaires sur l'accidentalité routière. L'année 2020 avait mal commencé avec 4 morts par mois et 30 % d'accidents en plus. Les mesures de lutte contre la pandémie, ont entraîné une forte baisse en mars-avril, puis fin 2020. À noter, un premier mois à 0 mort en octobre 2020.

2.6. Moment et lieux où se produisent les accidents

2.6.1. Répartition jour / nuit

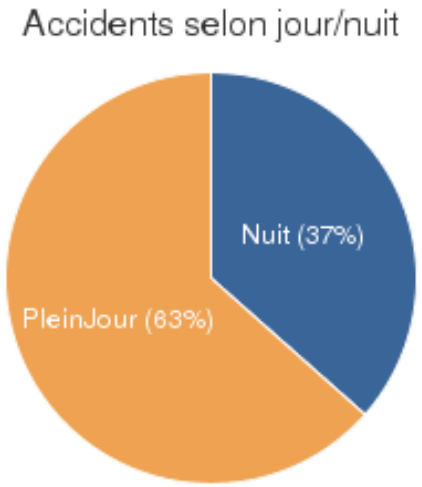

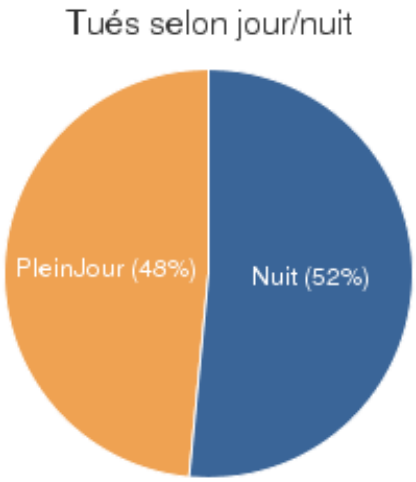

2.6.2. Répartition semaine / week-end et jours fériés

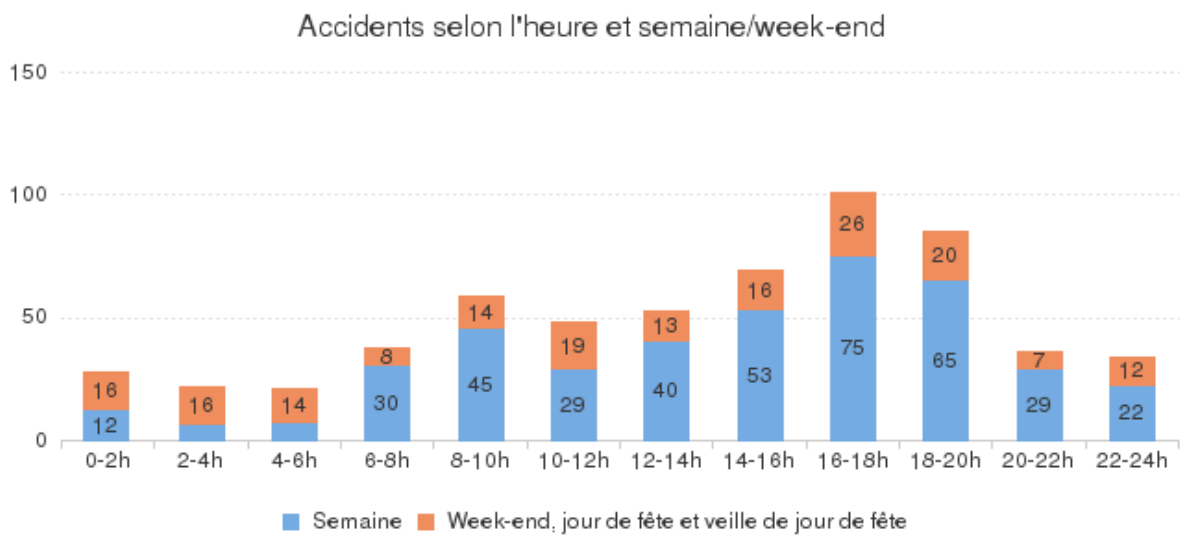

52 % des tués le sont lors d'accidents se déroulant la nuit et 51 % des tués le sont durant la semaine.

Lieux où se produisent les accidents

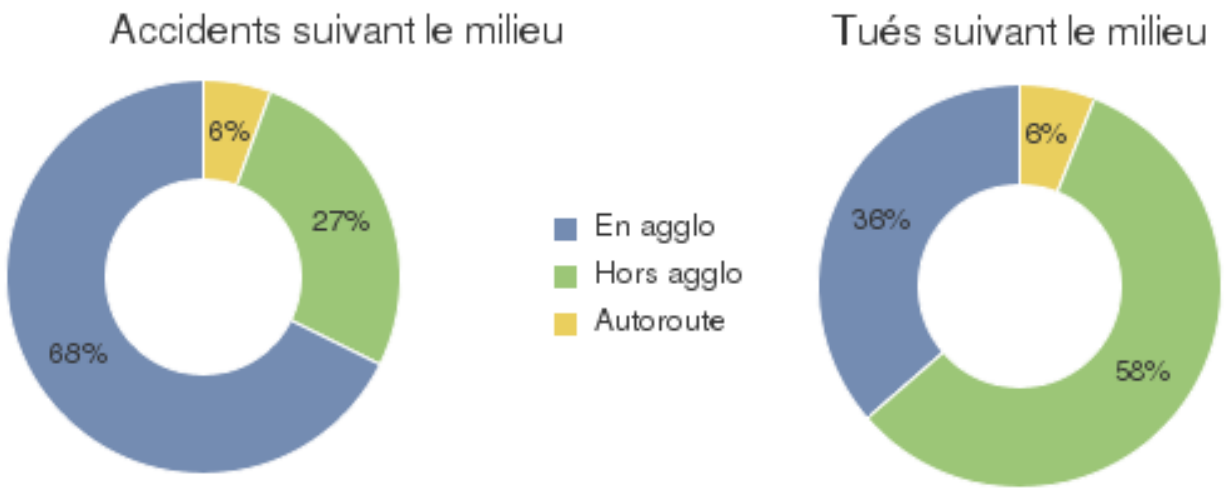

En Seine-Maritime, 68 % des accidents corporels se situent en agglomération, alors que 58 % des tués surviennent en rase campagne, ce qui traduit le caractère urbain du département et également une plus grande gravité des accidents hors agglomération. Le nombre de tués hors agglomération (21 tués) est stable après une forte baisse en 2019 (-9 tués). On comptabilise 33 accidents sur autoroute dont 2 mortels.

2.6.3. Répartition selon le régime de circulation

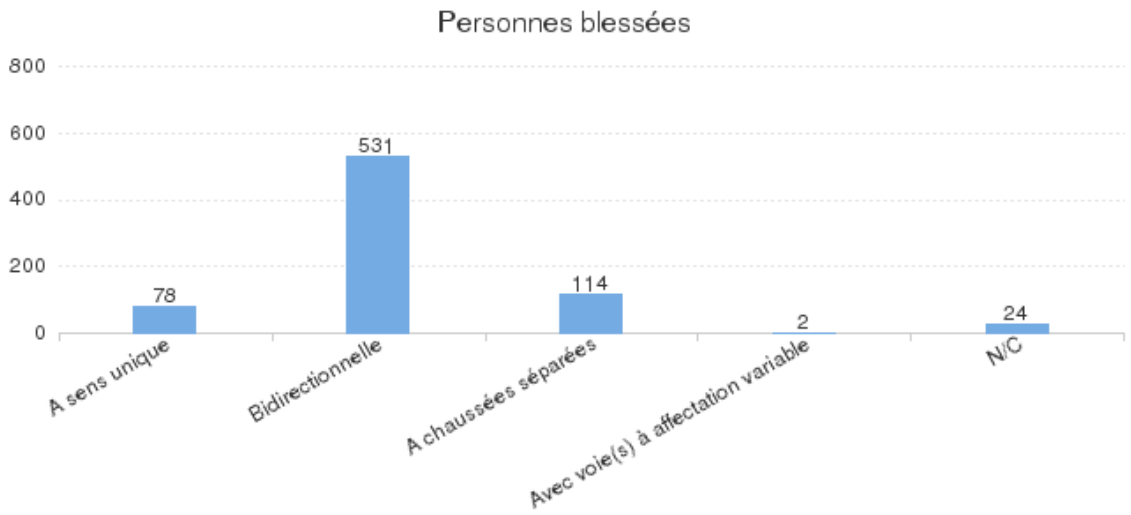

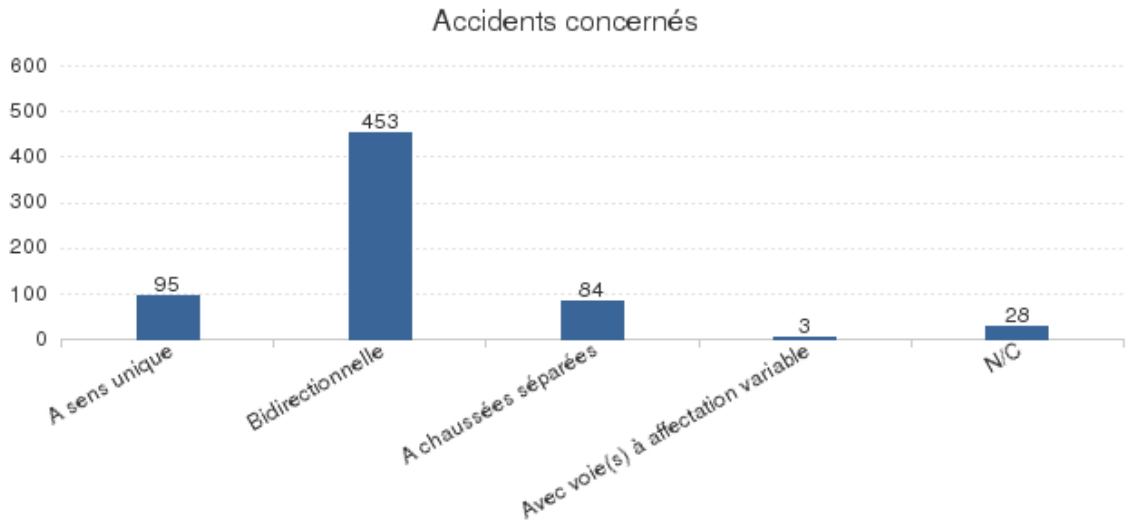

En 2020, les routes bidirectionnelles, sur lesquelles le trafic est le plus élevé, restent l'endroit où se produit la majorité des accidents corporels. 76 % des tués et 71 % des blessés y sont recensés. Il est à noter qu'en Seine-Maritime le conseil départemental et la Métropole Rouen Normandie ont conservé une vitesse limite autorisée de 80 km/h sur les routes bidirectionnelles sans séparateur central, ainsi que sur les 2+1 voies.

3. Répartition des victimes

3.1. Répartition par catégories d'usagers

Un même accident peut concerner plusieurs catégories de véhicules.

	Agglomération			Hors Agglomération		
	Accidents	Tués	Blessés	Accidents	Tués	Blessés
	115 (29 %)	5	117 (23%)	8	2	6 (3%)
	43 (11 %)	1	41 (8%)	10	1	9 (4%)
	64 (16 %)	0	69 (13%)	18	2	17 (7%)
	62 (15 %)	2	60 (12%)	39 (20 %)	2	41 (17%)
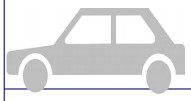	302 (75 %)	3	210 (41%)	135 (70 %)	10 (48%)	145 (62%)
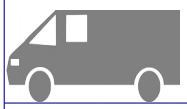	23	0	6	22 (11 %)	2	8
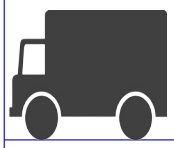	7	0	0	19	1	3
	4	1	0	4	0	4
autres	16 (4%)	0	11 (2%)	2	1	2
Ensemble	402	12 (100%)	514 (100%)	192	21 (100%)	235 (100%)

Les chiffres les plus significatifs par rapport à une catégorie d'usagers, une tranche d'âge ou un mode de transport sont surlignés en gris

En 2020, hors agglomération, 66 % des tués et 83 % des blessés (légers et hospitalisés) sont répartis entre les véhicules légers (tourisme et utilitaire) et les motocyclistes. En agglomération, les usagers vulnérables (piétons, vélos, cyclos et motos) représentent 67 % des tués. On déplore deux usagers d'un véhicule utilitaire tués en 2020.

3.2. Répartition des victimes selon le genre

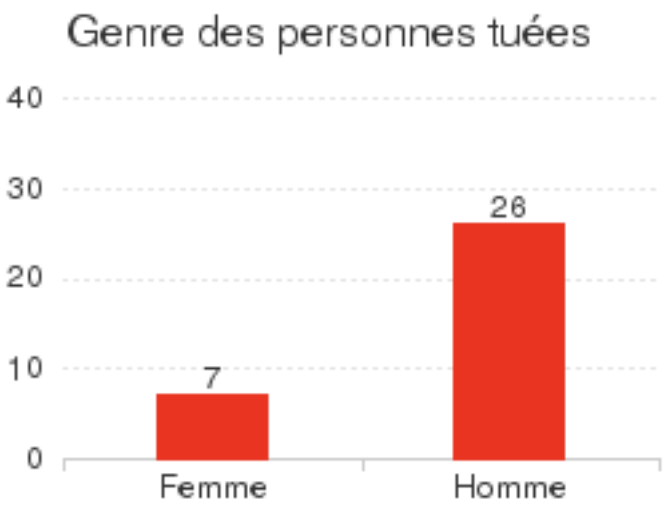

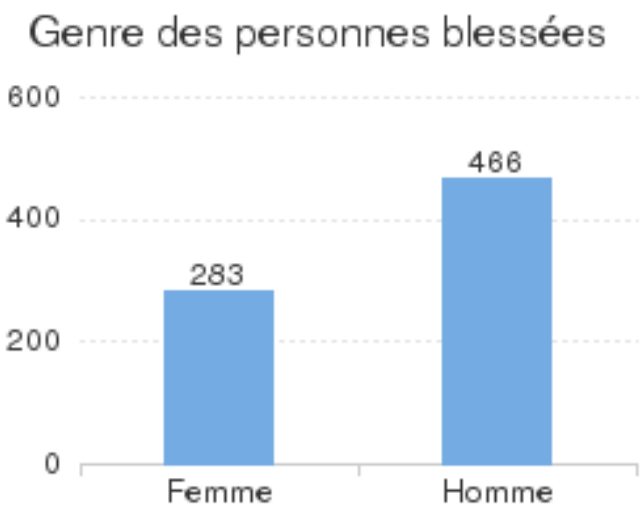

Les hommes représentent 79 % des tués, soit 26 tués et 62 % des blessés (466 blessés sur 749).

3.3. Catégorie des personnes tuées et blessées

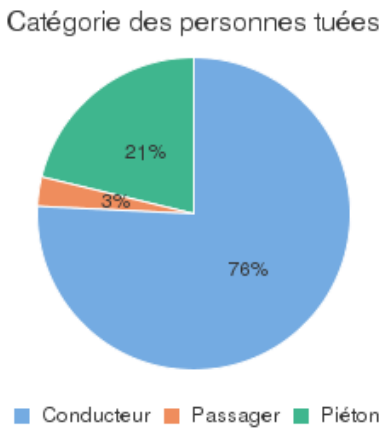

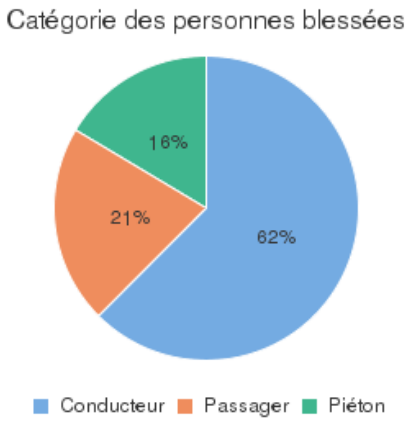

En 2020, 25 conducteurs, 1 passager et 7 piétons ont été tués. Sur les 749 blessés en 2020, 468 étaient conducteurs.

3.4. Répartition par tranches d'âges

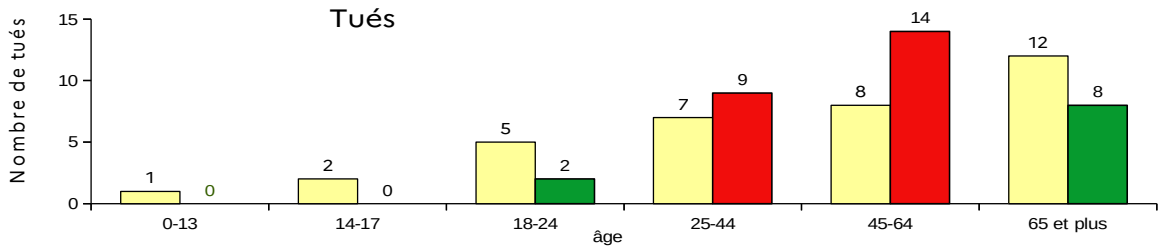

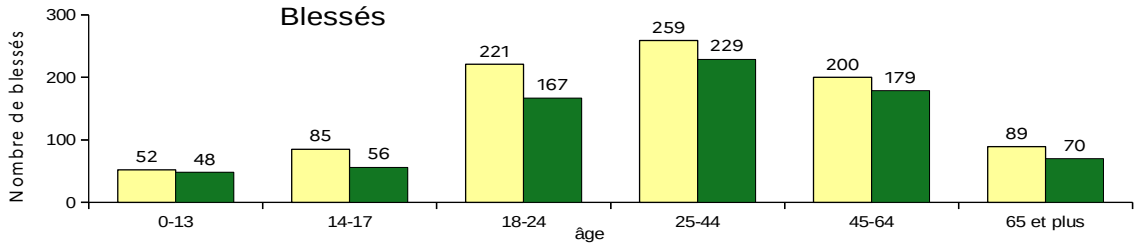

Année 2019

Année 2020 en hausse par rapport à l'année 2019

Année 2020 en baisse par rapport à l'année 2019

Les 25-44 ans représentent 27 % des tués et 31 % des blessés. La mortalité des 45-64 ans a fortement augmenté en 2020 (14 tués contre 8 en 2019). Cette tranche d'âge représente 42 % des tués et 24 % des blessés.

3.5. Répartition par types d'usagers et par tranches d'âges

		0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus	Total
	Tués	0	0	0	1	4	2	**7**
	Blessés	26	14	13	16	25	29	**123**
	Tués	0	0	0	0	0	2	**2**
	Blessés	3	1	4	18	18	6	**50**
	Tués	0	0	1	0	1	0	**2**
	Blessés	1	22	26	23	13	1	**86**
	Tués	0	0	1	2	1	0	**4**
	Blessés	1	1	21	38	34	6	**101**
	Tués	0	0	0	4	5	4	**13**
	Blessés	16	13	103	120	77	26	**355**
	Tués	0	0	0	1	1	0	**2**
	Blessés	0	2	0	7	4	1	**14**
	Tués	0	0	0	1	0	0	**1**
	Blessés	0	0	0	1	2	0	**3**
	Tués	0	0	0	0	1	0	**1**
	Blessés	0	1	0	2	1	0	**4**
Autre	Tués	0	0	0	0	1	0	**1**
	Blessés	1	2	0	4	5	1	**13**
Total	Tués	**0**	**0**	**2**	**9**	**14**	**8**	**33**
	Blessés	**48**	**56**	**167**	**229**	**179**	**70**	**749**

Les chiffres les plus significatifs par rapport à une catégorie d'usagers, une tranche d'âge ou un mode de transport sont surlignés en gris

En 2020, 24 % des blessés piétons ont 65 ans ou plus. 41 % des blessés de plus de 65 ans sont des piétons.

Chez les cyclomotoristes, 73 % des blessés ont plus de 18 ans. L'utilisation plus tardive de ce mode de transport se confirme comme au niveau national.

Le nombre de victimes à moto est en baisse par rapport à 2019 (167 blessés en 2019 contre 101 en 2020) mais le nombre de tués est stable (1 tué de moins). Les usagers de deux roues motorisés décédés ont entre 25 et 64 ans et sont utilisateurs d'une moto lourde. Sur les 101 blessés utilisateurs d'une motocyclette, 89 circulaient sur une grosse cylindrée, soit 88 %.

Tous usagers confondus, les tranches de plus de 45 ans représentent 33 % des blessés, celle des 18-24 ans est en forte baisse comparativement à l'année dernière autour de 22 % (167 blessés et 2 tués en 2020 contre 221 blessés et 5 tués en 2019). La fermeture des lieux de fête liée à la crise sanitaire explique en grande partie cette baisse.

Sur les 53 accidents de cyclistes, 9 accidents impliquent l'utilisateur d'un engin de déplacement personnel à moteur (EDPM) et 7 accidents un vélo à assistance électrique (VAE). Sur les 13 blessés de la catégorie « autre », 7 sont des usagers de voiturette.

4. Les facteurs aggravants

4.1. L'alcool

En 2020, on comptabilise 14 tués alcoolisés. 4 piétons étaient largement alcoolisés.

Pour certaines victimes, il n'est pas possible d'effectuer les vérifications. Le facteur alcool est présent dans 42 % des accidents mortels.

4.1.1. Représentativité du taux d'alcool dans les accidents corporels

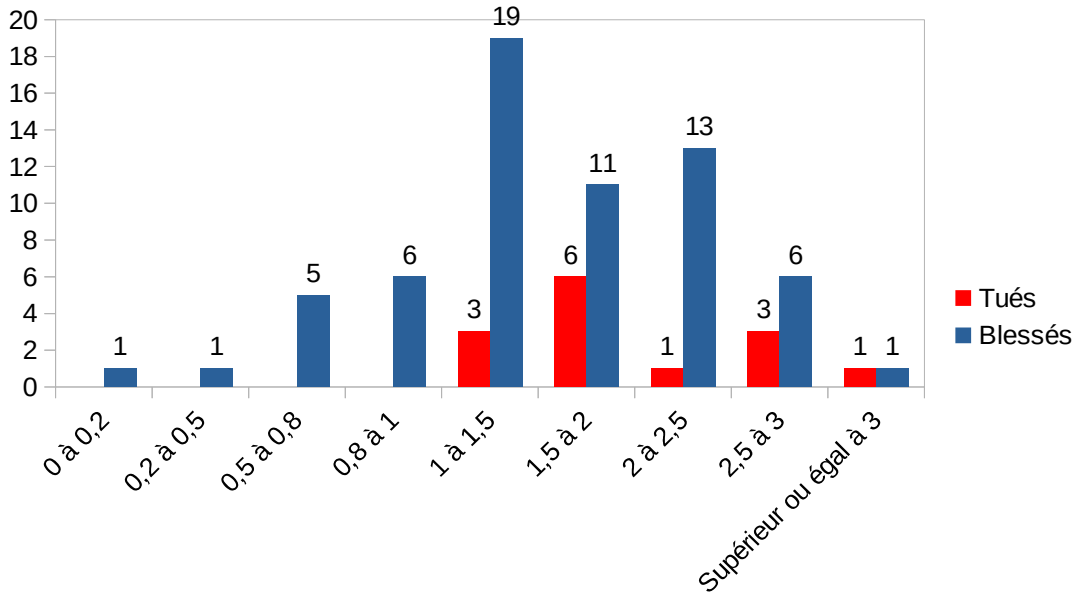

4.1.2. Dépistage et représentativité de l'alcool dans les accidents mortels

4.2. Les stupéfiants

4.2.1. Représentativité des stupéfiants dans les accidents

Par catégories d'usagers

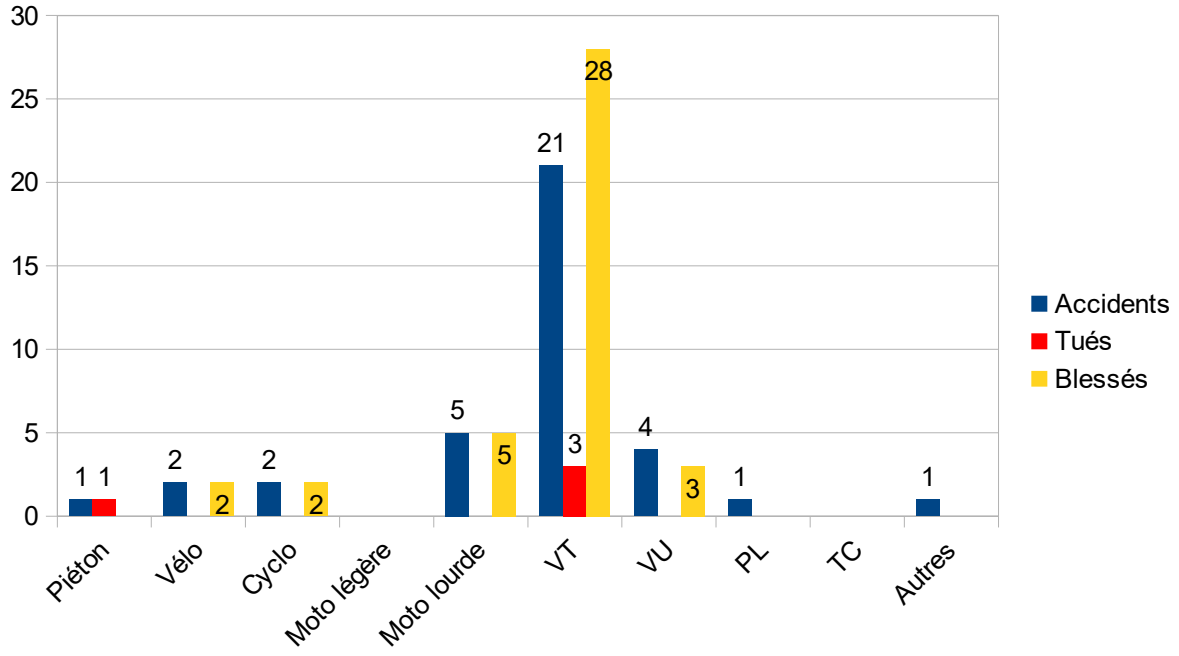

Par tranches d'âges

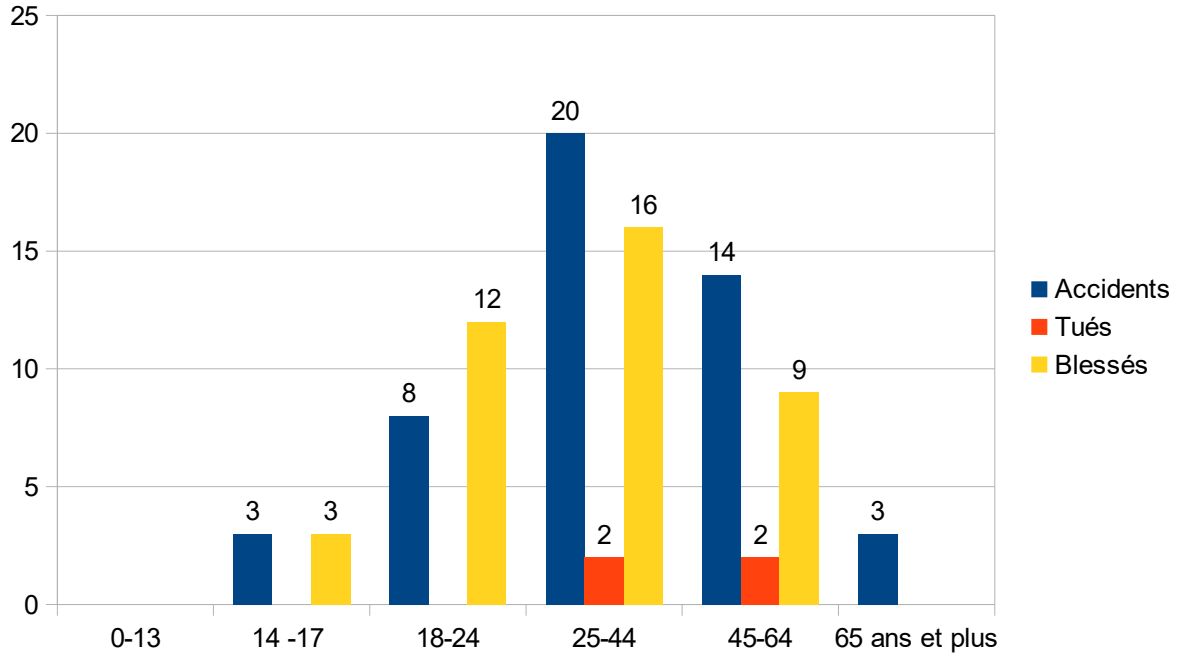

En 2020, en Seine-Maritime, 4 personnes tuées le sont dans un accident avec un usager au moins positif aux stupéfiants. On comptabilise 26 accidents corporels avec le facteur stupéfiant. Dans certains cas, il n'est pas possible d'effectuer cette vérification, comme pour l'alcool.

5. Focus sur les accidents

5.1. Localisation des accidents mortels

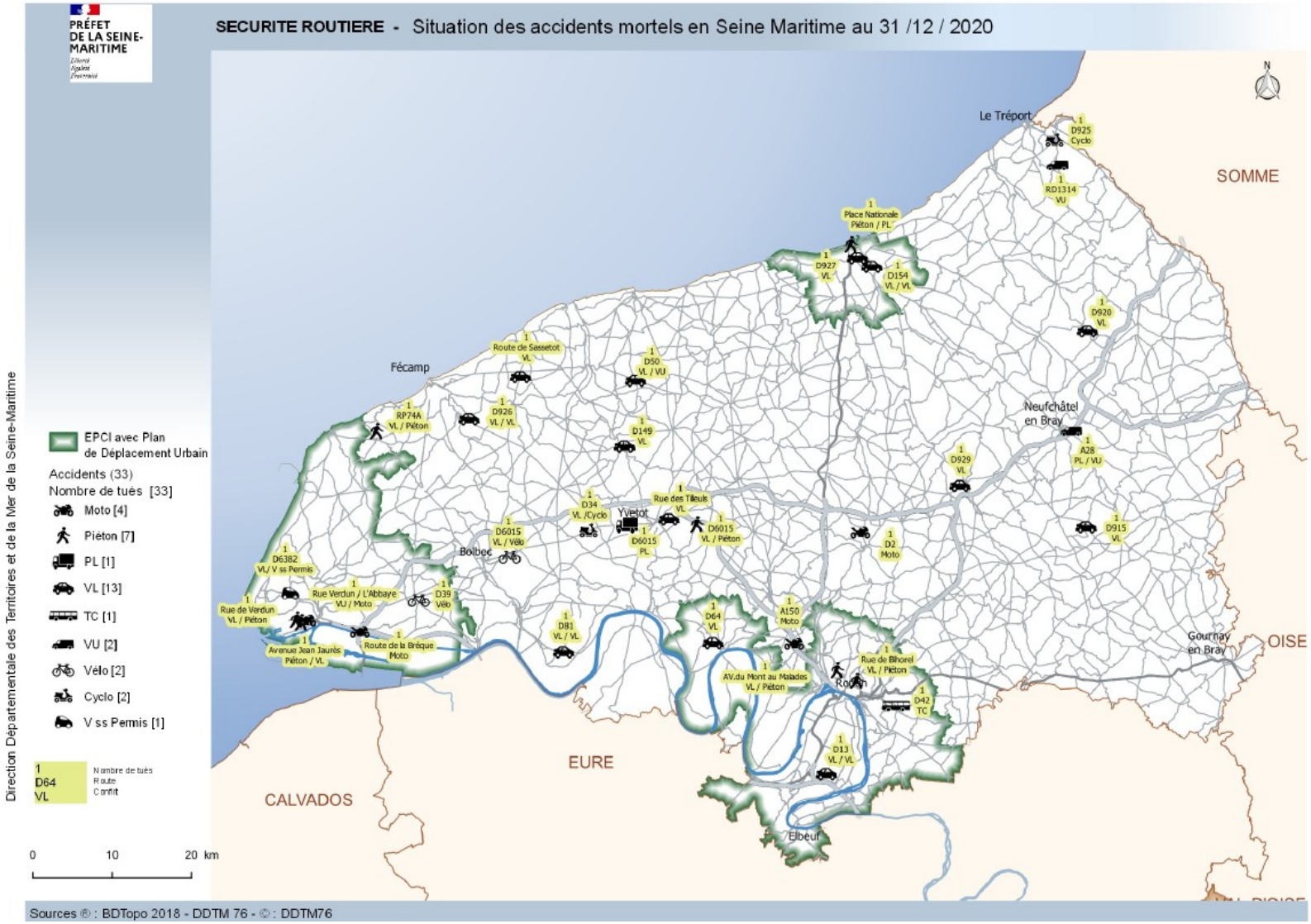

5.2. Typologie des accidents mortels

Répartition des tués selon la catégorie d'usagers et le type de collisions

	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	VL	VU	PL	TC	Autre	Total
ACCIDENT SANS TIERS	0	1	1	3	8	1	1	1	0	**16**
COLLISION AVEC										
Piéton	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vélo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cyclo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moto	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VL	6	0	1	0	4	0	0	0	1	12
VU	0	1	0	1	1	0	0	0	0	3
PL	1	0	0	0	0	1	0	0	0	2
TC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MULTICOLLISION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
TOTAL	7	2	2	4	13	2	1	1	1	**33**
Part de la mortalité	21%	6%	6%	12%	39%	6%	3%	3%	3%	**100,00%**

48 % des accidents mortels se déroulent sans tiers. On déplore 6 usagers de deux roues motorisés tués en 2020 dont 4 dans un accident sans tiers.

En 2020, 13 tués sur 33 (soit 39 %) le sont lors d'un accident impliquant au moins un véhicule de tourisme.

On remarque qu'il y a 9 occupants de véhicules légers (tourisme et utilitaire) tués lors d'accidents de véhicules seuls contre 11 en 2019.

5.3. Localisation des accidents corporels et mortels en 2020

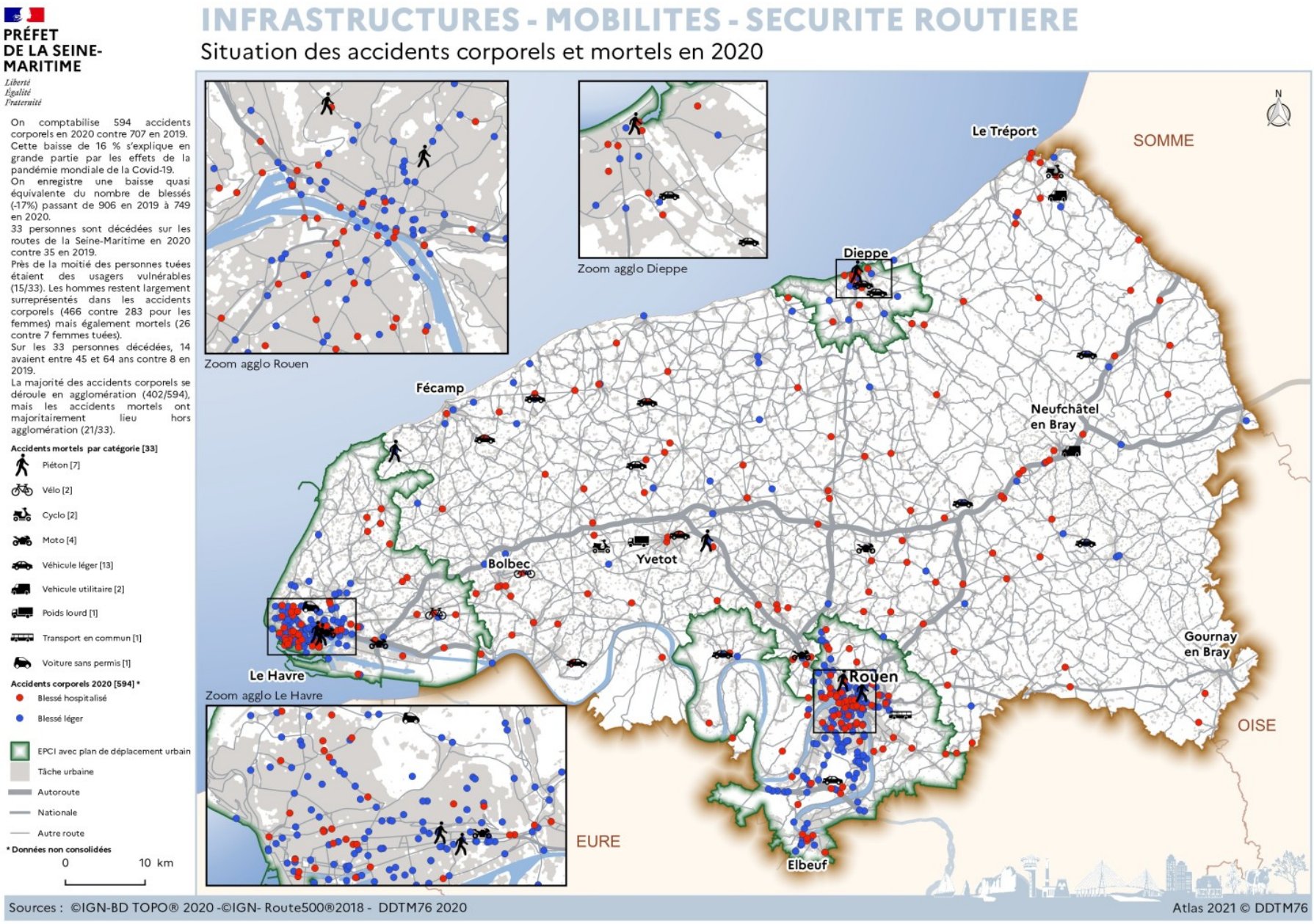

Réalisation

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Seine-Maritime
Cité administrative – 2 rue Saint Sever
BP 76 001 – 76 032 Rouen cedex
Tél : 02 35 58 53 27

courriel :ddtm-speric@seine-maritime.gouv.fr

internet : www.seine-maritime.gouv.fr

STATISTIQUE PUBLIQUE

L'Autorité de la Statistique Publique a labellisé les principaux indicateurs d'accidentalité (France métropolitaine et Départements d'Outre-mer) pour ce qui concerne les données quasi-définitives de l'année N publiées fin janvier de l'année N+1, et les données définitives publiées à partir de mai de l'année N+1.

Sources

Les chiffres figurant dans ce bilan ont été obtenus par l'exploitation des fichiers départementaux d'accidents corporels de la sécurité routière, établis sur la base des informations recueillies et transmises par les services de la Gendarmerie et de la Police Nationales.

Les données nationales proviennent des bilans fournis par le ministère de l'intérieur.

Est classé comme accident corporel de la circulation tout accident, avec une victime, impliquant au moins un véhicule sur une voie ouverte à la circulation publique ; quel que soit l'événement causal, hors acte intentionnel de type suicide ou homicide.